

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 109 (1964)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Service de santé : l'évacuation des blessés  
**Autor:** Bertschinger, J.-P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343224>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

feux et des mouvements que par la crainte d'une fausse manœuvre aux conséquences imprévisibles, chaque exercice signifiait une réussite collective faite d'autant d'humbles efforts personnels. Et n'est-ce pas ainsi que l'on remporte de vraies victoires?

Major G. CHAVAILLAZ

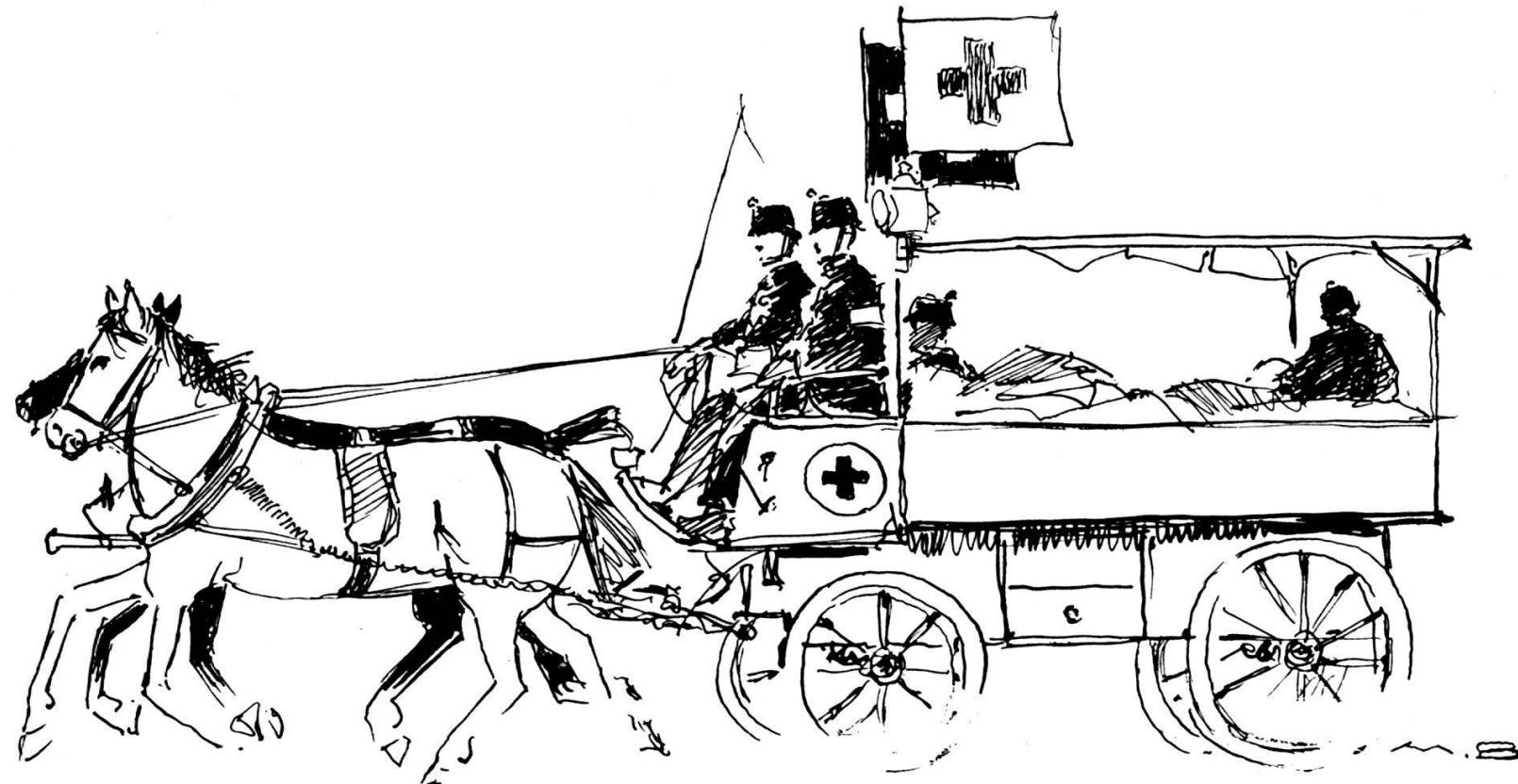
---

## Service de santé

### L'ÉVACUATION DES BLESSÉS

Une des tâches les plus importantes du Service de santé a été de tout temps le transport et l'évacuation des blessés à l'arrière. Il va de soi que l'état ou même la vie de ceux-ci dépend du temps qui s'écoule entre l'instant où s'est produite la blessure et le moment où celle-ci peut être soignée dans de bonnes conditions, c'est-à-dire à l'hôpital chirurgical de campagne ou à l'établissement sanitaire militaire (E.S.M.). Le temps d'évacuation d'un blessé de première urgence, par exemple, doit être aussi court que possible en évitant absolument des transbordements inutiles. Ceci ne pourra se faire que si l'organisation des transports et le triage médical fonctionnent à satisfaction. De récentes expériences ont démontré qu'une évacuation rapide d'un traumatisé de la zone de combat a un effet favorable sur son état psychique et contribue à sa guérison.

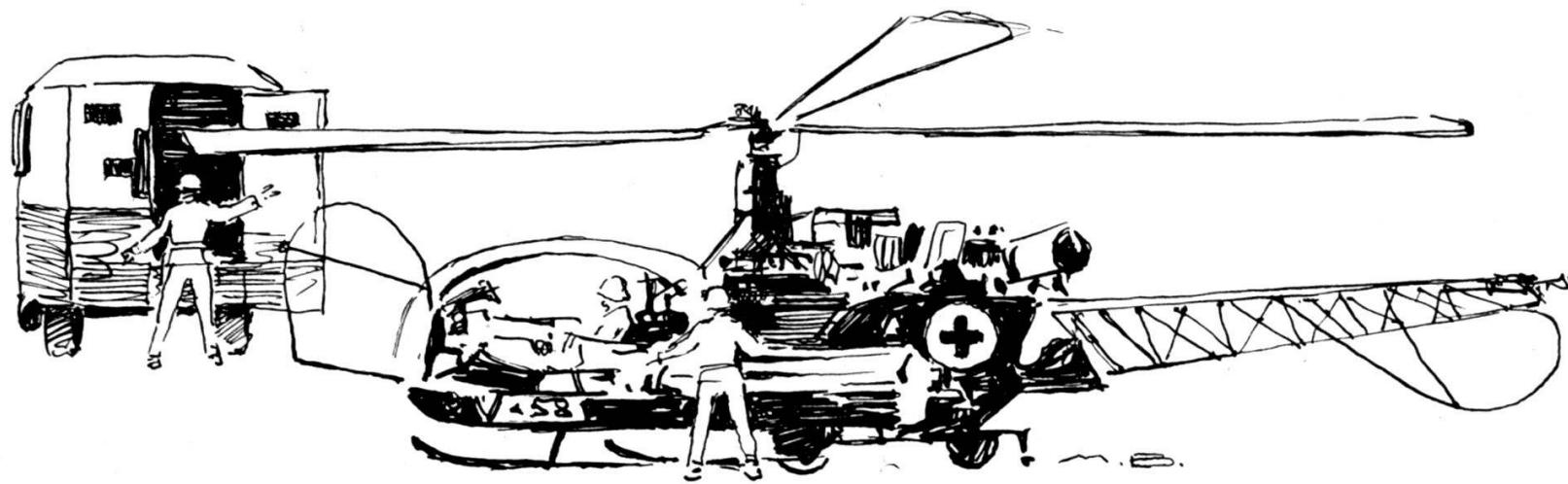
Il y a bientôt une centaine d'années (1870/81), tous les transports « rapides » de blessés à l'arrière se faisaient à l'aide de voitures hippomobiles pour blessés. Ces voitures permettaient de transporter de 8 à 12 blessés assis ou de 4 à 6 blessés couchés ou encore de 4 à 6 blessés assis et de 2 à 3 blessés



couchés. Ces véhicules étaient attribués aux formations sanitaires (ambulances). Les blessés étaient protégés des intempéries par un toit et par des rideaux. L'installation comprenait, en outre, des accotoirs que l'on pouvait enlever. Dès 1896, les régiments disposaient d'une voiture sanitaire de régiment pour quatre blessés couchés. De 1914 à 1947, les régiments d'infanterie de montagne étaient pourvus d'une voiture sanitaire qui servait aussi à transporter du matériel ainsi que la caisse sanitaire du médecin et celle du dentiste de régiment; cette voiture contenait en outre quatre demi-brancards. Il y a lieu de signaler que sur des chemins malaisés et en général à la descente, deux hommes étaient chargés de retenir le véhicule de chaque côté au moyen de cordes pour éviter tout accident. A la même époque (1918), les formations sanitaires étaient dotées de voitures pour blessés présentant un avantage sur celles de 1870/81 en ce sens que les blessés pouvaient être couchés sur des brancards facilement transborrables. La capacité de transport équivalait à 10 à 12 blessés assis ou à 4 blessés couchés et à 2 à 3 assis. A remarquer que de 1918 à 1936, les groupes sanitaires avaient également à leur disposition deux fourgons de désinfection.

Ces témoins d'une époque révolue, dignes ancêtres en quelque sorte des hélicoptères sanitaires, sont exposés dans des musées. On a pu les revoir pendant quelques jours à l'occasion des récentes Journées militaires de Bière.

La motorisation de l'armée a bouleversé aussi les transports sanitaires. En principe, pour augmenter les moyens à disposition, on pourrait utiliser avantageusement les véhicules tous-terrains pour l'évacuation d'un grand nombre de blessés, à condition qu'ils se prêtent à de tels transports. L'armée a mis au point un véhicule destiné spécialement au transport des blessés et des malades. Il s'agit de l'ambulance MOWAG dont un spécimen était exposé dans le secteur *La Suisse vigilante* à l'Expo 1964. Cette ambulance permet de transporter 4 à 5 blessés couchés ou 10 blessés assis ou 2 à 3 couchés et 5 assis.



La compagnie sanitaire motorisée des divisions mécanisées a un effectif de 148 hommes; elle comprend 3 sections soit: de commandement, de transport et de place de pansement. La section de transport dispose de 12 ambulances; sa capacité est donc de 48 à 60 blessés couchés. La section de place de pansement est chargée d'établir un dépôt pour le matériel sanitaire; elle doit être en mesure de transporter 4,5 tonnes de matériel.

L'évacuation des blessés a lieu, en principe, de la manière suivante. Sitôt recueillis, les traumatisés sont amenés aux postes de secours de bataillon ou aux postes de rassemblement de blessés; de là, ils sont évacués par la centrale sanitaire de division à l'hôpital chirurgical de campagne ou à l'hôpital de base de l'E.S.M., le cas échéant, en passant par la place de pansement.

Suivant la gravité de leur état, les blessés peuvent être répartis comme il suit:

Si l'on estime à 100 le total des blessés arrivant au poste de secours, il est admis que 5 peuvent rejoindre la troupe après un traitement de courte durée, tandis que 10 sont intransportables. Des 85 évacués sur la place de pansement, 15 sont en état de marche, 20 peuvent être transportés assis et 50 couchés. On estime dans les places de pansement à 7-8 les blessés non transportables, à 2-3 ceux qui doivent être évacués sur l'hôpital chirurgical de campagne et à 75 (35 assis et 40 couchés) ceux qui peuvent être dirigés sur l'hôpital de base de l'E.S.M.

Dans une guerre moderne, il faut attacher une très grande importance à la rapidité toujours plus développée des transports. A cette fin les services de santé de la plupart des pays évacuent leurs blessés par la voie des airs. Dans le cadre des Journées militaires, à Bière, on a pu assister au chargement de blessés supposés dans les hélicoptères du type « Alouette ». Ainsi, il y a lieu, en prévision de crises ou de situations critiques durant lesquelles certaines routes devraient être coupées et certains ponts détruits, d'introduire

sans retard et dans toute la mesure du possible le transport des blessés par les airs. Ce moyen apparaît comme une nécessité absolue dont la réalisation ne saurait plus être différée.

Major J.-P. BERTSCHINGER  
pharm. div. méc. 1

---

Une intéressante expérience :

### **Les manœuvres du CA mont. 3**

Les manœuvres du CA mont. 3 se déroulèrent, cette année, du 11 au 14 octobre sous la direction du colonel commandant de corps Georg Züblin. Elles mirent aux prises la div. mont. 9 (parti rouge), sous les ordres du colonel divisionnaire Fontana et la br. R 24 (parti bleu) commandée par le colonel brigadier König, dans le secteur sommairement délimité par la vallée de Glaris et les lacs de Zurich, de Zoug et des Quatre-Cantons.

Cet exercice intéressant, éprouvant en temps de paix le dispositif de guerre d'une brigade de Réduit, était soumis à de lourdes hypothèques. Il n'était certes pas facile d'engager une de nos divisions de montagne pour représenter un ennemi qui disposerait de moyens assez différents contre une brigade de Réduit que le temps de paix obligeait à se battre dans des conditions moins favorables qu'en temps de guerre. La distance séparant le champ de bataille du Tessin, d'où viennent une bonne partie des troupes de la div. mont. 9,